

## ***Quand il pleut, on ouvre le parapluie***

Comment peut-on être surpris de l'ampleur des dernières précipitations alors que le phénomène n'a rien d'exceptionnel dans notre région ! Effectivement, la décharge (C.E.T.) de Lourdes est situé dans une région humide (comme en atteste les nombreuses sources), où il pleut parfois abondamment. Cela n'étonnera pas la population locale mais semble encore surprendre les gestionnaire et donneur d'ordre (Société Boucou Recyclage et SMTD) du site d'enfouissement qui se retrouvent encore face à une situation critique. Pourtant, depuis sa création, l'Association de Défense contre les nuisances du C.E.T. de Lourdes n'a de cesse de dénoncer l'inadéquation ou l'absence d'installations adaptées, le non respect du cahier des charges et la mauvaise gestion du site. Depuis encore plus longtemps la Mairie de Montaut réclame un traitement efficace des lixiviats (jus d'ordures) pour lutter contre la pollution de la Mouscle et des réserves d'eau souterraines. Las de ne pas être entendus, leur seul recours fut une plainte en justice... Alors qu'est-ce que cet article dans la NR du 10-04-07 « Décharge : la pluie fait courir des risques de pollution », sinon une tentative des responsables pour désamorcer préventivement un possible pépin, tout en faisant croire aux riverains que le problème des nuisances est pris en compte : du bricolage et de l'intox !

Communiqué de l'Association de Défense contre les Nuisances du C.E.T. de Lourdes